

Ecole Publique Primaire de l'Océan de Plouharnel  
Compte-rendu du conseil d'école du mardi 9 novembre 2021.

A- Membres du Conseil présents lors de la séance :

Mme Le Bihan Le Piouff, Maire de Plouharnel

Mme Le Pen, Adjointe aux affaires scolaires

M Daniel, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Mesdames et Messieurs les Représentants des parents d'élèves : Assa Raphaëlle, Barbesol Marie, Bourgeon Valérie, Cras Mathieu, Tanesy Guillaume, Douillard Christelle, Sittler Marion

Mesdames les Enseignantes : Nicole Humbertjean, Gwendaële Bouillaud, Emmanuelle Mercier, Hélène Adam

Le Directeur et président du Conseil : Mickaël Carric.

B- Etaient absents et excusés :

M Léandri, Inspecteur de l'Education Nationale circonscription d'Auray

Mme Pennanéac'h Marion Représentante des parents d'élèves.

C- Préambule :

M Carric remercie Mme Le Maire et Mme l'Adjointe chargée des affaires scolaires pour la participation financière de la Commune au Plan LEN (Label Ecoles Numériques) en partenariat avec l'Education Nationale (financement partagé à 50%) dans l'acquisition de matériel informatique (2 tableaux VPI avec ordinateurs, 2 visualiseurs, 13 tablettes). L'ordinateur du bureau de direction, aujourd'hui obsolète, n'a pas été inclus dans ce plan. M Carric va soumettre un devis à la mairie.

Les élues sont aussi remerciées pour la fourniture d'un téléphone portable mis à la disposition de l'école.

D- Déroulement :

1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école (1/7/21) : aucune remarque, le procès-verbal établi le 6/7/21 est approuvé.

2- Présentation de l'équipe enseignante, de l'équipe municipale, des représentants de parents d'élèves nouvellement élus.

Résultats des élections du 8 octobre 2021: Quatre sièges sont à pourvoir, autant que le nombre de classe. Une liste de parents non constituée en association s'est présentée, elle comporte huit noms (le double du nombre de sièges à pourvoir) et est élue.

137 noms constituent la liste électorale : 85 personnes ont voté (8 bulletins nuls ou blancs comptabilisés, 77 suffrages exprimés). Le taux de participation est de 62%.

Le vote pour les élections 2022/2023 aura lieu par correspondance uniquement : il n'y aura plus sur le site de l'école, ni isoloir, ni urne). Pour cette année, la commune est remerciée pour la mise à disposition du matériel (enveloppe, urne, isoloir) et pour l'intervention des services techniques.

3- Effectifs de l'école, répartition des élèves, organisation des locaux, demande de retour d'un poste d'ATSEM.

Le nombre d'élèves est aujourd'hui de 85 (pour 71 familles) répartis comme suit :

6 TP, 10PS, 12 MS = 28 élèves dans la classe du bâtiment maternelle ;

9 GS, 10 CP = 19 élèves dans la classe jaune ;

10 CE, 8 CE2 = 18 élèves dans le bâtiment modulaire ;

7 CM1, 13 CM2 = 20 élèves dans la salle bleue.

Une partie du bâtiment modulaire est occupée par un espace « salle des maîtres » et « coin repas ». Dans la salle verte, un coin bibliothèque et un espace informatique sont installés, le local est partagé (marquage au sol) avec le périscolaire des enfants de maternelle. Au-dessus du périscolaire élémentaire, une salle est utilisée pour stocker du matériel pédagogique.

Les enseignants et les parents réitèrent leur demande du poste d'Atsem pour la classe de GS/CP. Ce retour était attendu après les vacances de la Toussaint ou pour le moins programmé pour la fin de l'année scolaire. Les élèves indiquent les effectifs de GS (et futurs GS) ne sont pas élevés, que le budget n'est pas voté et ne le sera pas avant fin mars. Les parents précisent que la variable effectif n'est pas suffisante à prendre en compte, il y a aussi l'éloignement des toilettes et la présence de CP, niveau de l'apprentissage de la lecture. L'enseignante rappelle qu'un cycle « piscine » est prévu à partir d'avril et que les enfants ne sont pas complètement autonomes. M Carric constate que des personnes ont été employées pour accompagner les élèves au restaurant scolaire depuis quelques semaines : il serait possible d'augmenter le nombre d'heures pour mutualiser l'emploi et aussi intervenir auprès des GS. Sans consensus sur ce sujet, ce point sera remis à l'ordre du jour du second conseil d'école (février / mars 2022).

4- Présentation du règlement intérieur de l'école 2021/2022 et vote ;

Les membres de la séance ont reçu le document par mail pour lecture avant le conseil d'école. M Carric insiste sur la notification des absences par écrit sur le cahier de liaisons. Le règlement Intérieur sera transmis aux familles pour signatures et sera déposé sur le site de l'école. Les chartes de la Laïcité et de l'Education Numérique seront mises en annexe. Le Règlement Intérieur de l'école pour l'année 2021/2022 est voté à l'unanimité.

5- Présentation du projet d'école 2020/2025 et adoption.

Le nouveau projet d'école donne les priorités pédagogiques pour les quatre prochaines années. Il engage les élèves dans une pratique artistique et culturelle, dans une démarche éco-citoyenne et dans une pratique de résolution de problèmes. Pour ces trois axes, les actions prioritaires mises en œuvre à travers les différents projets des quatre classes sont présentées. La plupart de ces actions sont en lien avec celles du collège des Korrigans de Carnac. Après lecture, le projet d'école est adopté par le conseil présent. Il sera déposé sur le site de l'école.

6- Sécurité des élèves : exercices incendie et plan particulier de mise en sûreté (PPMS) ; bilan du premier exercice intrusion (21/10/21);

Deux exercices incendie sont à prévoir au cours de l'année scolaire. Le premier se déroulera avant les vacances de Noël en présence des pompiers. La pose d'un panneau semble nécessaire pour indiquer le point de rassemblement qui serait prévu sous le préau.

Pour le PPMS, un exercice est à effectuer concernant les « risques majeurs ». Pour cette situation de confinement, les classes étant organisées sur trois bâtiments différents, les trousseaux de premiers secours sont à vérifier, la mise à disposition d'eau et de sanitaires est à prévoir. Concernant la partie « attentat – intrusion », un exercice a été réalisé le 21 octobre 2021. Auparavant, le 7 octobre à 11h40, le boîtier de l'alarme s'est déclenché intempestivement alors que la classe de GS/CP était dans la salle de motricité. Avec la classe de maternelle, l'ensemble des élèves et des adultes s'est confiné dans la salle de sieste. Les enseignantes ont téléphoné aux autres collègues qui n'ont pas répondu. Dans le bâtiment modulaire, non équipé de boîtier, le Directeur et les CE1/CE2 n'ont rien entendu. La sonnerie d'alarme dans le bâtiment des CM1/CM2 ne s'est pas déclenchée. Après une dizaine de minutes d'attente, l'enseignante de maternelle est venue chercher le Directeur dans sa classe. Pour le 21 octobre, en collaboration avec M Jégo des services techniques (observateur) et M Le Yondre du périscolaire (intrus), un scénario « se mettre à l'abri » a été mis en place. Un travail de préparation a été effectué dans chaque classe. Pendant l'exercice, les élèves ont bien participé et appliqué correctement les consignes demandées. Les SMS indiquant la fin de l'exercice sont difficilement passés donc la longueur de la situation a généré un peu d'agitation. Un boîtier d'alarme dans le bâtiment modulaire est à installer. Des stores ne peuvent être fermés. Les portes à barre de secours sont difficiles à verrouiller (à faire de l'extérieur). Déplacer du mobilier pour se barricader est inutile devant certaines portes puisqu'elles s'ouvrent vers l'extérieur. Un verrou est à poser entre les salles verte et bleue. M Carric propose de réaliser cet exercice sur le temps du périscolaire. Pour

le scénario « fuite », un point de rassemblement est à prévoir sur le chemin du restaurant scolaire.

7- Gestion de la crise sanitaire, protocole et continuité pédagogique ;

Les protocoles sanitaires varient depuis le début de l'année. Le port du masque concerne les adultes et les enfants de l'élémentaire (du CP au CM2). Aujourd'hui, avec le retour au niveau 2 depuis le 8 novembre, le port du masque est obligatoire uniquement dans les bâtiments. Les gestes-barrière sont appliqués tout au long de la journée. Il est indispensable pour les enfants d'avoir dans leur cartable un petit stock de masques (changement pas demi-journée). Un approvisionnement régulier en masques est demandé aux élèves pour en fournir en cas d'oubli ou de rupture d'élastiques. La mairie est remerciée pour la fourniture au quotidien du gel hydro-alcoolique utilisé plusieurs fois par jour pour la désinfection des mains. Les locaux sont aérés plusieurs fois par jour. Les groupes classes ne se mélangent pas dans la cour. Les classes sortent en récréation 2 par 2, chacune ayant sa zone de jeux. Le protocole est appliqué pendant les temps périscolaires et au restaurant scolaire.

La demande de consentement pour effectuer un test salivaire si un élève contracte la Covid est en vigueur depuis le 11 octobre. Cette procédure vise à éviter les fermetures de classes. En cas d'éviction scolaire ou de fermeture de classe, la continuité pédagogique est organisée. Les enseignants et les familles peuvent communiquer par téléphone, par mails, par SMS ou vidéo. Le site de l'école "[toutemonannée.com](http://toutemonannée.com)" permet aussi cette communication.

8- Bilan compte OCCE (Office Central de la Coopérative de l'Ecole) ;

L'école utilise un compte dont le bilan annuel a été établi fin août par M Leclerc. Les rentrées financières proviennent des ventes de photos et de chocolats. Les sorties concernent les achats ponctuels pour les classes : albums, livres pédagogiques, animations...

9- Projets pédagogiques de l'école, projets pédagogiques des classes pour l'année 2021/2022 ;

Le nouveau projet d'école engage les élèves dans une immersion artistique et culturelle, dans une démarche éco-citoyenne et dans une pratique de résolution de problèmes. Pour ces trois axes, des actions prioritaires sont mises en œuvre à travers les différents projets des quatre classes. La plupart de ces actions sont en lien avec celles du projet d'établissement du collège des Korrigans de Carnac.

Les projets culturels et artistiques concernent toutes les classes en participant à trois projections de films au cinéma sur l'année dans le cadre de « Cinécole » et la participation au « festival du courts-métrages ». La découverte du patrimoine à Saint-Déjan (cycles 1 & 2), les spectacles avec les Jeunesses Musicales de France ou avec « Méliscènes » (cycles 2 & 3) sont aussi au programme. Le domaine de la lecture est très présent : animation avec l'association « Lire et faire lire » (cycle 1) ou avec la médiathèque (cycles 2 & 3), participation au prix littéraire « des Incorruptibles » (toute l'école). La pratique de chorale complète cet axe (cycle 3).

Le travail en éco-citoyenneté est très varié. Les Aires Marines Educatives (étude du littoral) (cycle 3) et le label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) (toute l'école) regroupent de nombreuses activités : le suivi du bateau Tara, de son équipage et des chercheurs liés au projet, le tri des déchets au quotidien, l'entretien du potager, la pratique du vélo (notamment pour aller jusqu'au littoral), l'observation des escargots, des algues et des oiseaux (association Vigie Nature) et des abeilles (association l'abeille buissonnière). Plus spécifiquement, le cycle 3 va aussi se concentrer sur l'étude de l'eau et la pollution (avec Water Family, association soutenue par AQTA), sur les économies d'énergie et sur la programmation de robots. L'éducation nutritionnelle avec l'intervention pour la troisième année d'une diététicienne (CP et CE1) entre aussi dans ce travail.

Rouler et nager sont des priorités nationales dans les programmes. Les actions de s'équilibrer (piscine pour les GS et le cycle 2 : 10 séances du 18 mars au 23 juin 2022), de se déplacer (surf en cycle 3) sont pratiquées en milieu aquatique. Se déplacer en roulant en char à voile pour le

cycle 3, en rollers pour les GS et cycle 2, se déplacer à vélo (CE et cycle 3) sont des actions qui correspondent à ces priorités. Les enseignants remercient les parents qui obtiennent les agréments « piscine » et « vélo », ce sésame leur permet d'accompagner les élèves lors des sorties. Des animations dans les domaines du rugby et du tennis sont prévues (cycles 2 & 3). Enfin, un travail en éducation civique et morale va permettre aux élèves de CE de comprendre le fonctionnement d'une commune en se déplaçant à la mairie. D'avance, merci aux élus et aux personnels pour leur accueil.

La multitude des projets pédagogiques illustre une école dynamique et une année scolaire riche en découvertes et en émotions pour les élèves en y associant bien sûr ses différents partenaires. L'école remercie la municipalité et l'Amicale Laïque pour le financement des projets pédagogiques.

10- Conseil Ecole – Collège ;

Ce conseil s'appuie sur les axes communs entre le projet de l'établissement du second degré «collège des Korrigans de Carnac » et notre projet d'école (ainsi que les projets des autres écoles du secteur). Beaucoup de parcours sont mutualisés : citoyen, santé, éducation artistique et culturelle notamment. Les CM2 seront accueillis au collège en fin d'année scolaire. Cette journée d'immersion sera l'occasion d'échanger avec les élèves de 6<sup>ème</sup> : quizz et jeux sur le « prix des incorruptibles », chorale commune...

11- Organisation des A.P.C (activités pédagogiques complémentaires) ;

Sur proposition de l'équipe pédagogique, avec l'accord de la famille, un petit groupe restreint d'élèves est pris en charge en dehors des 24 heures hebdomadaires pour la mise en œuvre d'activités pédagogiques (APC). Ce temps permet de travailler en fonction des besoins des élèves sur une période donnée. L'enseignant qui intervient n'est pas forcément celui de la classe de l'élève.

12- Travaux et investissements réalisés et à envisager.

L'entretien de l'ensemble des locaux municipaux de l'enceinte scolaire nécessite des interventions nombreuses et variées de la part des services techniques, ceci en tenant compte des protocoles sanitaires, des règles de sécurité et de mise en sûreté, en maintenant des conditions favorables d'accueil et d'enseignement pour tous les enfants. Les interventions demandées sont parfois urgentes quand la sécurité des usagers est en jeu, quand des économies d'énergie peuvent être réalisées ou quand les conditions d'enseignement et de communication ne sont pas satisfaisantes : de nombreux travaux ont été effectués, merci aux agents pour leurs recherches de solutions, leur disponibilité et leur réactivité. Une liste de travaux et de demandes est régulièrement mise à jour et transmise aux élus et aux services techniques.

Depuis septembre 2020, un groupe de travail, constitué d'une dizaine de personnes représentant la commune, les parents et l'Education Nationale, se réunit régulièrement. Au printemps dernier, la municipalité a mandaté M Courtois (bureau d'études Préprogram) pour envisager l'évolution du site communal qui accueille l'école et le périscolaire. M Carric précise qu'en tant que Directeur de l'école et Président de ce groupe, il invite tous les membres de la commission à une date qui convient à tous. La dernière réunion s'est tenue le mercredi 6 octobre, M Courtois n'a à ce jour pas remis de compte rendu aux élus. Sans ce document, les élus ne se prononcent pas sur les échéances à venir. M Carric constate qu'aujourd'hui la situation stagne et qu'il faut très rapidement tous ensemble travailler sur l'état des lieux des besoins, définir des priorités, planifier ce qui doit être prévu à court, moyen et long terme pour faire avancer le dossier en fonction du travail de M Courtois, des analyses des besoins faites conjointement en groupe de travail et du budget communal engagé. Les parents indiquent la possibilité d'obtenir des subventions.

M Carric remercie les membres du conseil pour leur présence et leur participation active. Durée de la séance : 2 heures.